RCS : LILLE METROPOLE
Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 01696
Numéro SIREN : 433 569 076
Nom ou dénomination : MODEMA

Ce dépôt a été enregistré le 03/04/2017 sous le numéro de dépôt 6005

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

MME LUCILE CABALLERO - MOBILIS
64 boulevard de Cambrai
59100 Roubaix

RECEPISSE DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : MODEMA

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Numéro RCS : 433 569 076
Numéro Gestion : 2010B01696

Adresse : 1 rue John Hadley
59652 Villeneuve-d Ascq

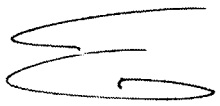
Numéro du Dépôt : 2017R006005 (2017 6025)

Date du dépôt : 03/04/2017

1 - Type d'acte : Extrait de procès-verbal
Date de l'acte : 28/02/2017
1 - Décision : Démission de directeur général

Délivré à Lille Métropole le 14 avril 2017

Le Greffier,



- 3 AVR 2017

2017R00665

MODEMA

Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 €
Siège social : 1, rue John Hadley
59652 VILLENEUVE D'ASCQ

433 569 076 RCS LILLE METROPOLE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 28 FEVRIER 2017

L'an deux mille dix-sept,
Le vingt-huit février,

La société OOSTERDAM BV, représentée par l'un de ses Managing Director, Monsieur Alain SALLE, Associé unique, et par ailleurs Président de la société MODEMA (ci-après la « Société ») :

.../...

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- la révocation de Monsieur Richard MAURICE, Directeur Général,
- les pouvoirs à donner pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique décide de révoquer le mandat de Directeur Général de Monsieur Richard MAURICE à effet de ce jour, soit à effet du 28 février 2017 à minuit.

.../...

DEUXIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités qu'il appartiendra, notamment de dépôt.

« Pour extrait certifié conforme »
Le Directeur Général
Jean-Christophe GARBINO

